Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/10/2026 - 35266 - 2010 B 07378 - 528 600 364 - 2 SOEURS

28 OCT. 2026

35266

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065-SD
2025
Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

2 SOEURS
47 AV. JEAN JAURES
93300 AUBERVILLIERS

SIRET 5 2 8 6 0 0 3 6 4 0 0 0 1 2

Adresse du siège social :

Mél :

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal | Déficit

Bénéfice imposable à 15 % | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values
PV à long terme imposables à 15 % | PV à long terme imposables à 19 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)
Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0 %

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A | Autres dispositifs
France Ruralités Revitalisation FRR *art. 44 quindecies A* | Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* | Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies* | Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A | Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies) | Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies* | Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	COALA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:

MPG AUDIT ET EXPERTISE COMPTABLE
8 rue Madeleine Vionnet Lot 219
93300 Aubervilliers

Tél:

Nom et adresse du conseil:

Tél:

OGA/OMGA | Viseur conventionné | (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire :

Identité du déclarant:

Date : 17062025 Lieu : AUBERVILLIERS

Qualité et nom du signataire Gérant Xueling NI

Signature :

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 *bis*-SD
2025

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*
Shan LIN 13 rue Denis Papin 93500 PANTIN	50						
XUELING NI 84 BD MASSENA 75013 PARIS	50						

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

SAGE Experts-comptables janvier 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2025)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2024 ou exercice

Désignation de l'entreprise 2 SOEURS — du

Adresse 47 AV. JEAN JAURES 93300 AUBERVILLIERS — au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1	XU Jinping Vendeuse	6 rue Lécuyer 93300
2	LIN Yanjuan Vendeuse	150 rue Léopold Rechossière 93300
3	LIN Xiaojing Vendeuse	1 mail Benoit Frachon 93300
4	XU Xueting Vendeuse	16 rue Charles Bernard Metman 92200
5	ZHENG Xianxian Vendeuse	10 Résidence du parc 93120
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice ❼) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽) 8	9
1	21 273				21 273				21 273
2	19 506				19 506				19 506
3	16 706				16 706				16 706
4	14 640				14 640				14 640
5	13 336				13 336				13 336
6									
7									
8									
9									
10									
**	85 462				85 462				85 462

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	426
Total	426

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice ..2024... (total col.9 + total col.10) ❿	85 888	- de l'exercice ..2024.. ❿	5 881
- de l'exercice précédent ❿	98 658	- de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire Xueling NI
Gérant

À AUBERVILLIERS, le 17062025

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2025	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

2025	**Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit**	**2468**

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise : 2 SOEURS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 47 AV. JEAN JAURES 93300 AUBERVILLIERS

SIRET : 52860036400012

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

Exercice N clos le 31/12/2024

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	30 000	012	30 000
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	64 362	030 36 138	28 224
	Immobilisations financières * (1)	040	10 121	042	10 121
	Total I (5)	044	104 483	048 36 138	68 345
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060	156 005	062	156 005
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) — Autres * (3)	072	17 949	074	17 949
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	36 550	086	36 550
	Charges constatées d'avance *	092	951	094	951
	Total II	096	211 455	098	211 455
	Total général (I+II)	110	315 938	112 36 138	279 800

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	800
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	125 257
	Résultat de l'exercice	136	(21 259)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	112 798
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	5 243
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	113 732
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 12 299)	172	38 997
	Comptes courants d'associés	173	9 030
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	167 002
	Total général (I + II + III)	180	279 800

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 250
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : 2 SOEURS — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/12/2024

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210	637 989
	Production vendue	Biens		dont export et livraisons intracommunautaires	209 / 215	214	
		Services *			217	218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	23
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	638 012
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	320 348
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(14 972)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : 24 343 – immobilier :)				242	138 820
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	3 087	)	244	4 888
	Rémunérations du personnel *					250	181 242
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	23 696
	Dotations aux amortissements *					254	4 849
				dont amortissement du fonds de commerces		255	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	11
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
				Total des charges d'exploitation (II)		264	658 882
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(20 870)
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	13
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	375
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(21 259)

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 — 314 : 21 259

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	27 140	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249		)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TE (44. *octies* A)	987		342	
			JEI (44. *sexies* A)	989			
	ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44. *quindecies*)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181			
	ZFANG 44. *quaterdecies*	345	Investissements et souscriptions outre mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993			
	Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit			346		350	
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A)	643			
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C)	647			
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641			
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2					352	5 881	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
	Déficits antérieurs reportables * 7 559 dont imputés sur le résultat :						360 5 881
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2					370		372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2025

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFiP N°2033-B-SD 2025

Extension

2 SOEURS

Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
Charges non déductibles VP	25 864
TVS	901
Pénalité	375

Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	Montant

SAGE Experts-comptables janvier 2025

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES** DGFiP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 2 SOEURS Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	30 000	402		404		406	30 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	8 746	442		444		446	8 746	
	Installations générales agencements divers	450	47 783	452		454		456	47 783	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	5 583	472	2 250	474		476	7 833	
Immobilisations financières		480	10 121	482		484		486	10 121	
TOTAL		490	102 233	492	2 250	494		496	104 483	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 080	532	800	534		536	5 880
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	20 922	542	3 348	544		546	24 270
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	5 287	562	701	564		566	5 988
TOTAL		570	31 289	572	4 849	574		576	36 138

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1) 579			Régularisations 590		583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : 2 SOEURS

Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	7 559
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	5 881
Déficits reportables	984	1 678
Déficits de l'exercice	960	
Total des déficits restant à reporter	970	1 678

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	127 598
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	70 746
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

⑤ DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise: 2 SOEURS			Néant ☐*
Exercice ouvert le: 01/01/2024 et clos le: 31/12/2024		Données en nombre de mois	1 2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	7,00
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	637 989
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	637 989
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	23
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	14 972
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	14 995
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	338 073
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	31 737
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	89 358
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	11
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	459 179
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	193 805
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	193 805

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	637 989	Effectifs au sens de la CVAE *	023	7,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	01/01/2024	160	31/12/2024	
Date de cessation		/ /		/ /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2033-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs.*

SAGE Experts-comptables janvier 2025

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le 31122024

SIREN 528600364

Dénomination de l'entreprise 2 SOEURS

Adresse (voie) 47 AV. JEAN JAURES

Code postal 93300 Ville AUBERVILLIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille NI Prénom(s) Shan

Nom d'usage LIN % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance: Date 28/05/1988 N° Département 99 Commune FUJIAN FUQING Pays

Adresse : N° 13 Voie rue Denis Papin

Code Postal 93500 Commune PANTIN Pays

Titre (2) MME Nom de famille CHEN Prénom(s) XUELING

Nom d'usage NI % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50

Naissance: Date 12/11/1970 N° Département 99 Commune FUJIAN CHINE Pays

Adresse : N° 84 Voie BD MASSENA

Code Postal 75013 Commune PARIS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(7)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant [x] *

Exercice clos le 31122024 SIREN 528600364

Dénomination de l'entreprise 2 SOEURS

Adresse (voie) 47 AV. JEAN JAURES

Code postal 93300 Ville AUBERVILLIERS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code Postal | Commune | Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/10/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	**30 000**		**30 000**	10,72	**30 000**	10,46
2060000000 Droit au bail	*30 000*		*30 000*	10,72	*30 000*	10,46
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	**64 362**	**36 138**	**28 224**	10,09	**30 823**	10,74
2154000000 Matériel industriel (1)	*8 746*		*8 746*	3,13	*8 746*	3,05
2181000000 Installations générals, agence	*47 783*		*47 783*	17,08	*47 783*	16,66
2183000000 Matériel de bureau et matériel	*7 833*		*7 833*	2,80	*5 583*	1,95
2815400000 Amortissements Matériels et Ou		*5 880*	*-5 880*	-2,09	*-5 080*	-1,76
2818100000 Amort. installations générales		*24 270*	*-24 270*	-8,66	*-20 922*	-7,28
2818300000 Amort materiel du bureau		*5 988*	*-5 988*	-2,13	*-5 287*	-1,83
Immobilisations financières	**10 121**		**10 121**	3,62	**10 121**	3,53
2750000000 Dépôts et cautionnements versé	*9 121*		*9 121*	3,26	*9 121*	3,18
2751000000 Cautionnements	*1 000*		*1 000*	0,36	*1 000*	0,35
ACTIF IMMOBILISÉ	***104 483***	***36 138***	***68 345***	24,43	***70 944***	24,73
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises	**156 005**		**156 005**	55,76	**141 033**	49,16
3700000000 Stocks de marchandises	*156 005*		*156 005*	55,76	*141 033*	49,16
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	**17 949**		**17 949**	6,41	**17 663**	6,16
4011000000 Frs centralisés	*624*		*624*	0,22	*718*	0,25
4210020000 LIN Shan	*23*		*23*	0,01	*23*	0,01
4210080000 ZHOU Ruopei	*38*		*38*	0,01		
4210330000 LIN Xiang					*92*	0,03
4373000000 Retraite	*1 460*		*1 460*	0,52		
4440000000 Etat - Impôts sur les bénéfice	*5 075*		*5 075*	1,81	*5 075*	1,77
4456600000 TVA sur autres biens et servic	*5 691*		*5 691*	2,03	*8 024*	2,80
4670000000 Autres comptes débiteurs	*5 039*		*5 039*	1,80	*3 732*	1,30
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	**21 410**		**21 410**	7,65	**21 655**	7,55
5112000000 Chèques	*65*		*65*	0,02	*65*	0,02
5114000000 Rem CB					*9 377*	3,27
5120000000 Banques	*21 345*		*21 345*	7,63	*12 213*	4,26
Caisse	**15 139**		**15 139**	5,41	**34 616**	12,07
5310000000 Caisse siège social	*15 139*		*15 139*	5,41	*34 616*	12,07
Charges constatées d'avance	**951**		**951**	0,34	**951**	0,33
4860000000 Charges constatées d'avance	*951*		*951*	0,34	*951*	0,33
ACTIF CIRCULANT	***211 455***		***211 455***	75,57	***215 917***	75,27
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	**315 938**	**36 138**	**279 800**	100,00	**286 861**	100,00

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros — Edité le 16/10/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	**8 000**	2,86	**8 000**	2,79
1010000000 Capital	*8 000*	2,86	*8 000*	2,79
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	**800**	0,29	**800**	0,28
1061000000 Réserve légale	*800*	0,29	*800*	0,28
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	**125 257**	44,77	**157 826**	55,02
1100000000 Report à nouveau (solde crédit	*238 280*	85,16	*238 280*	83,06
1190000000 Report à nouveau (solde débite	*-113 023*	-40,38	*-80 454*	-28,04
Résultat de l'exercice	**-21 259**	-7,59	**-32 569**	-11,34
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	***112 798***	40,31	***134 057***	46,73
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	**5 243**	1,87	**5 584**	1,95
1640050000 PGE 10 000E			*5 584*	1,95
5114000000 Rem CB	*5 243*	1,87		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	**113 732**	40,65	**108 088**	37,68
4011000000 Frs centralisés	*113 732*	40,65	*108 088*	37,68
Autres dettes	**48 027**	17,16	**39 133**	13,64
4210000000 pers remuneration	*155*	0,06	*155*	0,05
4210040000 NI Chaofang	*8 986*	3,21	*6 053*	2,11
4210080000 ZHOU Ruopei			*1 388*	0,48
4210250000 CAO Yanjuan	*1 388*	0,50	*1 383*	0,48
4210260000 WU Rongling			*1 377*	0,48
4210280000 JIANG Xiaojie	*710*	0,25	*1 383*	0,48
4210300000 CAI Liandi			*948*	0,33
4210310000 NI Minjie	*97*	0,03		
4210320000 WANG Jinping	*1 388*	0,50	*3 341*	1,16
4210330000 LIN Xiang	*1 452*	0,52		
4210340000 HE Xin	*153*	0,05	*153*	0,05
4210410000 PENG Xiuzhi			*1 383*	0,48
4210420000 WU Yunzhu	*1 426*	0,51		
4210440000 LIN Xiaojing	*1 388*	0,50		
4210450000 XU Xueting	*2 853*	1,02		
4210480000 ZHANG Xianxian	*1 426*	0,51		
4210490000 LIN Rouxuan	*581*	0,21		
4282000000 Dettes provisionnées pour cong	*165*	0,06	*333*	0,12
4310000000 Sécurité sociale	*4 073*	1,46	*4 653*	1,62
4373000000 Retraite			*980*	0,34
4382000000 Charge à payer sur congé payé	*8*	0,00	*8*	0,00
4421000000 PAS	*447*	0,16	*315*	0,11
4455100000 TVA à décaisser	*12 299*	4,40	*3 288*	1,15
4550000000 Comptes courants CHEN Xueling	*9 030*	3,23	*11 991*	4,18
Produits constatés d'avance				
DETTES	***167 002***	59,69	***152 805***	53,27
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	***279 800***	100,00	***286 861***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros — Edité le 16/10/2026

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%	
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises		**637 989**	100,00	**654 556**	100,00	**-16 567**	-2,52
7070000000 Ventes de marchandises		*637 989*	100,00	*654 556*	100,00	*-16 567*	-2,52
Production vendue biens							
Production vendue services							
Chiffres d'Affaires Nets		***637 989***	100,00	***654 556***	100,00	***-16 567***	-2,52
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits		**23**	0,00	**4**	0,00	19	475,00
7580000000 Produits divers de gestion cou		*23*	0,00	*4*	0,00	*19*	475,00
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		***638 012***	100,00	***654 560***	100,00	***-16 548***	-2,52
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		**320 348**	50,21	**315 329**	48,17	5 019	1,59
6071000000 Achats de marchandises 20%		*320 348*	50,21	*315 329*	48,17	*5 019*	1,59
Variation de stock (marchandises)		**-14 972**	-2,34	**-3 007**	-0,45	-11 965	-397,89
6037000000 Variation des stocks de marcha		*-14 972*	-2,34	*-3 007*	-0,45	*-11 965*	-397,89
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		**138 820**	21,76	**160 959**	24,59	-22 139	-13,74
6061100000 Electricité Eau Gaz		*7 033*	1,10	*5 841*	0,89	*1 192*	20,41
6061300000 Carburant		*6 702*	1,05	*9 299*	1,42	*-2 597*	-27,92
6063000000 Ptit materiel outillage		*3 729*	0,58	*11 834*	1,81	*-8 105*	-68,48
6064000000 Fourniture de bureau		*260*	0,04	*1 578*	0,24	*-1 318*	-83,51
6122000000 Crédit bail Voiture VP		*24 343*	3,82	*24 343*	3,72		0,00
6132000000 Locations immobilières		*64 799*	10,16	*75 577*	11,55	*-10 778*	-14,25
6135000000 Location mobiliers		*216*	0,03	*290*	0,04	*-74*	-25,51
6140000000 Charges locatives et de coprop		*9 384*	1,47	*9 016*	1,38	*368*	4,08
6150000000 Entretien et réparations		*1 297*	0,20	*5 081*	0,78	*-3 784*	-74,46
6160000000 Primes d'assurance		*2 707*	0,42	*2 547*	0,39	*160*	6,28
6160010000 Assurance de l'emprunts				*74*	0,01	*-74*	-100,00
6160020000 Assurance Véhicule vp		*4 881*	0,77	*1 934*	0,30	*2 947*	152,38
6160030000 Assurance ctte		*3 150*	0,49			*3 150*	N/S
6160050000 Assurance MERCEDES VITO				*2 941*	0,45	*-2 941*	-100,00
6226000000 Honoraires		*3 640*	0,57	*3 990*	0,61	*-350*	-8,76
6227000000 Frais d'acte et contentieux		*50*	0,01	*30*	0,00	*20*	66,67
6238000000 Cotisations - Dons				*2*	0,00	*-2*	-100,00
6251000000 Voyages et déplacements				*52*	0,01	*-52*	-100,00
6257000000 Réceptions		*426*	0,07	*415*	0,06	*11*	2,65
6260040000 Internet		*404*	0,06	*404*	0,06		0,00
6270000000 Services bancaires et assimile		*5 800*	0,91	*5 713*	0,87	*87*	1,52
Impôts, taxes et versements assimilés		**4 888**	0,77	**3 958**	0,60	930	23,50
6351100000 Cotisation foncière des entrep		*3 087*	0,48	*3 164*	0,48	*-77*	-2,42
6351400000 Taxe sur véhicules des société		*901*	0,14	*570*	0,09	*331*	58,07
6378000000 Taxe Diverse		*234*	0,04	*224*	0,03	*10*	4,46
6378200000 TAXE MUSIQUE SACEM / SPRE		*666*	0,10			*666*	N/S
Rémunérations du personnel		**181 242**	28,41	**180 021**	27,50	1 221	0,68
6410000000 Rémunération du personnel		*181 281*	28,41	*180 739*	27,61	*542*	0,30
6412000000 Congés payes		*-168*	-0,02	*-1 223*	-0,18	*1 055*	86,26
6414000000 Indemnités et avantages divers		*130*	0,02	*505*	0,08	*-375*	-74,25
Charges sociales		**23 696**	3,71	**22 832**	3,49	864	3,78
6451000000 Cotisations à l'URSSAF		*19 222*	3,01	*16 381*	2,50	*2 841*	17,34
6453000000 Cotisations aux caisses de ret		*4 475*	0,70	*3 455*	0,53	*1 020*	29,52
6455000000 Charges sociales sur congés pa		*-1*	0,00	*-172*	-0,02	*171*	99,42
6458000000 Cotisations mutuelle				*3 167*	0,48	*-3 167*	-100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 16/10/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux amortissements	**4 849**	0,76	**3 330**	0,51	1 519	45,62
6811200000 Dotations aux amort. immobilis	*4 849*	0,76	*3 330*	0,51	*1 519*	45,62
Dotations aux provisions						
Autres charges	**11**	0,00	**18**	0,00	-7	-38,88
6580000000 Autres charges de gestion cour	*11*	0,00	*18*	0,00	*-7*	-38,88
Total des charges d'exploitation	***658 882***	103,27	***683 440***	104,41	***-24 558***	-3,58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	***-20 870***	-3,26	***-28 880***	-4,40	***8 010***	27,74
Produits financiers						
Produits exceptionnels						
Charges financières	**13**	0,00	**61**	0,01	-48	-78,68
6611600000 Intérêts des emprunts et dette	*13*	0,00	*61*	0,01	*-48*	-78,68
Charges exceptionnelles	**375**	0,06	**3 628**	0,55	-3 253	-89,65
6712000000 Pénalités et Amendes NON Déduc	*375*	0,06	*1 823*	0,28	*-1 448*	-79,42
6718000000 Autres charges exceptionnelles			*1 805*	0,28	*-1 805*	-100,00
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS	***-21 259***	-3,32	***-32 569***	-4,97	***11 310***	34,73
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
Total des Produits	***638 012***	100,00	***654 560***	100,00	***-16 548***	-2,52
Total des Charges	***659 271***	103,34	***687 129***	104,98	***-27 858***	-4,04
RÉSULTAT NET	***-21 259*** *Perte*	-3,32	***-32 569*** *Perte*	-4,97	***11 310***	34,73
Dont Crédit-bail mobilier	**24 343**	3,82	**24 343**	3,72		0,00
6122000000 Crédit bail Voiture VP	*24 343*	3,82	*24 343*	3,72		0,00
Dont Crédit-bail immobilier						

2 SOEURS

S.A.R.L. au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 47 AV. JEAN JAURES

93300 AUBERVILLIERS
R.C.S : 528 600 364

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16/09/2026

Le 16/09/2026,

Madame Shan LIN, détenant 50 parts sociales,
Madame Xueling NI, détenant 50 parts sociales,

associés de la société **2 SOEURS,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Madame Xueling NI, préside la séance en qualité de gérante

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

NX NS

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 lesquels font apparaître **une perte** de – **21 259** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **une perte** de **-21 259** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **125 257** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **103 998** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **103 998** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 103 998 Euros

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

N X N S